

ARRETE TEMPORAIRE

portant réglementation de la circulation sur :
la route départementale 40
la commune de ERBRAY

Référence : CJ RD40
N° : T-C-2026-04-067

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L3221-4 ;

VU le code de la route, notamment ses articles L110-1 et suivants, R411-1 et suivants, R413-1 et suivants ;

VU le code de la voirie routière et notamment les articles L113-1 et R113-1 ;

VU l'instruction interministérielle en vigueur sur la signalisation routière et notamment la 8ème partie, signalisation temporaire ;

VU le règlement de voirie en vigueur du Département de Loire-Atlantique ;

CONSIDERANT qu'il convient de réglementer temporairement la circulation sur la route départementale 40 afin de réaliser des travaux sur le réseau enedis.

ARRÊTE

ARTICLE 1

La circulation routière sera réglementée sur la route départementale 40 classée RDL2 entre les PR 2 + 295 et 2 + 317*, sur le territoire de la commune de ERBRAY.

du lundi 18 mai 2026 au vendredi 22 mai 2026

La restriction s'appliquera sur la section courante dans les deux sens de circulation.

Les prescriptions suivantes seront mises en œuvre :

- circulation alternée par feux tricolores
- vitesse limitée à 50 km/h
- interdictions de stationner, dépasser, s'arrêter au droit du chantier

La restriction sera mise en œuvre de jour de 08h00 à 17h30 (16h00 le vendredi).

En cas d'aléas techniques ou météorologiques, l'application de ces mesures de restriction pourra être prolongée jusqu'au vendredi 29 mai 2026.

* Coordonnées GPS : RD40 de 47.651498,-1.280613 à 47.651546,-1.280903

ARTICLE 2

La fourniture, la pose, la dépose et la maintenance de la signalisation correspondante seront assurées par ENEDIS, 1, Boulevard de Linz 44210 PORNIC, selon les règles de pose et de maintenance définies par le service aménagement de la Délégation de Châteaubriant et conformément à la fiche CF24 - Alternat par signaux tricolores.

ARTICLE 3

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4

Le présent arrêté sera affiché en mairie de la commune de ERBRAY et placardé aux extrémités du chantier ou des sections réglementées.

ARTICLE 5

Le Directeur général des services du Département de Loire-Atlantique,
Le Maire de la commune de ERBRAY,
Le Commandant du groupement de gendarmerie de COB Chateaubriant,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à NOZAY

Le 09 avril 2026

Pour le Président du Conseil Départemental,

L'adjoint au chef de service aménagement



Philippe BELIZAIRE

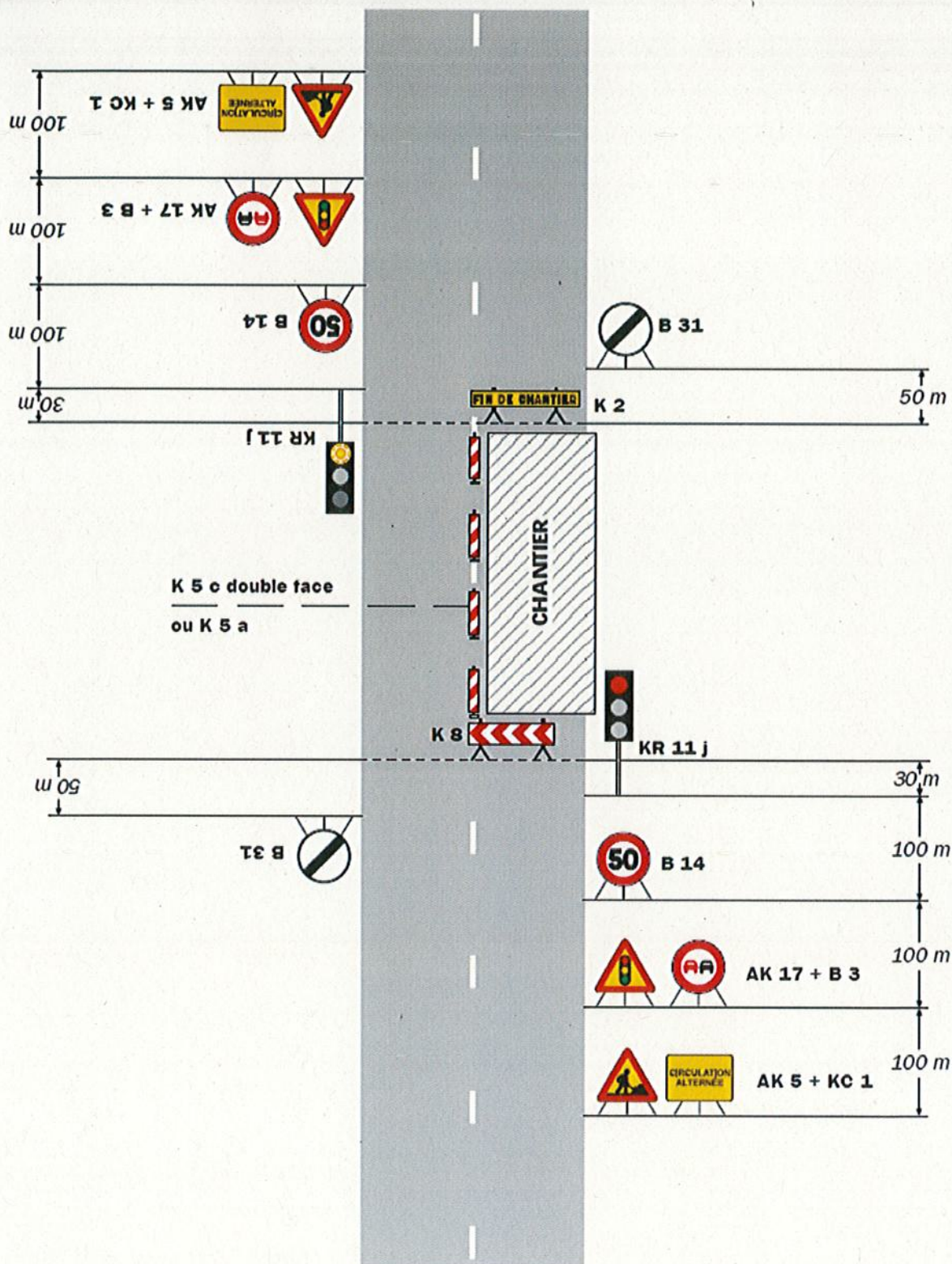
Une copie sera adressée à :

- Le groupement de gendarmerie de COB Chateaubriant

Annexe à l'arrêté de circulation T-C-2026-04-067
Plan de situation

Situation des travaux





Remarque(s) :

- Schéma à appliquer notamment lorsque l'alternat doit être maintenu de nuit, en absence de visibilité réciproque.
- Pour le réglage des signaux tricolores : Cf. Signalisation temporaire - Les alternats.

- Un panneau B 14 de limitation de vitesse à 70 km/h peut éventuellement être intercalé entre les panneaux AK 5 et AK 17.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
des transports

Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

cerfa

N° 14024*01

Le demandeur Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : ATRY Prénom : Nolann
Dénomination : ENEDIS chez SIG-IMAGE Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Tech Izarbel-2 Allée Théodore Monod

Code postal 64210 Localité : BIDART Pays : FRANCE

Téléphone 0632513896

Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : recepisse@dictservices.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : ENEDIS chez SIG-IMAGE Prénom : ATRY Nolann
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Tech Izarbel-2 Allée Théodore Monod

Code postal 64210 Localité : BIDART Pays : FRANCE

Téléphone 0632513896

Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : recepisse@dictservices.fr

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° 40 Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : la Haute Rousselière,

Code postal 44110 Localité : Erbray

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :

Description des travaux : Modification du réseau électrique

Date prévue de début des travaux : 18/05/2026

Durée des travaux (en jours calendaires) : 19

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) 19 Date de début de réglementation 18/05/2026

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation

Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants

Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores

Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)

Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue

Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)

AFFAIRES ENEDIS N°:
DA27124442
RAC-PDL-25-002346

AFFAIRE CDH N°:
DA27124442

DT N°:
2025101501181P3K

RACE C2 EN C4 - MEAC

44054P0086-LE PASSAGE / A Déposer 44054P7078-CARRIERE HERVE-CB
LA-HAUTE ROUSSELIERE

Commune(s):

ERBRAY

Département:

LOIRE ATLANTIQUE (44)

COORDONNEES GPS: LATITUDE: -47.651597 LONGITUDE: -1.280840

COORDONNEES LAMBERT: X: 378796,88 Y: 6738919,16

ENEDIS: ALEXANDRE PERRAUX Téléphone B-mail

EDC: ANTOINE PUISSONNEAU alexandre.perraux@enedis.fr

CDH: COQUELIN Stéphane antoine.puissonneau@orange.fr

06 32 59 80 88 stephane.coquelin@odhilecom.com

MODIFICATIONS

PLAN APPROBATION	No	Demandées		Elabées		Vérifiées	
		Indice	Par	Le	Par	Le	Par
PLAN ARTICLE R323-25-Sans détection	A	A.P.E	18/08/2025	A.P.L			
PLAN ARTICLE R323-25-Avec détection	B	A.P.E	30/09/2025	A.P.L	20/10/2025	M.CH	20/10/2025
	C	A.P.E	30/09/2025	A.P.L	14/11/2025	M.CH	14/11/2025

APPROBATION DEFINITIVE ET CONTROLE QUALITE

BUREAU D'ETUDE	Date	Signature	Nom	Date	Signature
ANTOINE PUISSONNEAU	14/11/2025	PLAISSONNEAU			

ENTREPRISE DE TRAVAUX

PLAN MINUTE	Nom	Date	Signature

IDENTIFICATION BUREAU D'ETUDE



ETUDES DOCUMENTATION OUEST
21 rue Denis Pagan
35400 PLUNERET
drcs@edcgroup.fr
TEL: 02 97 59 92 30

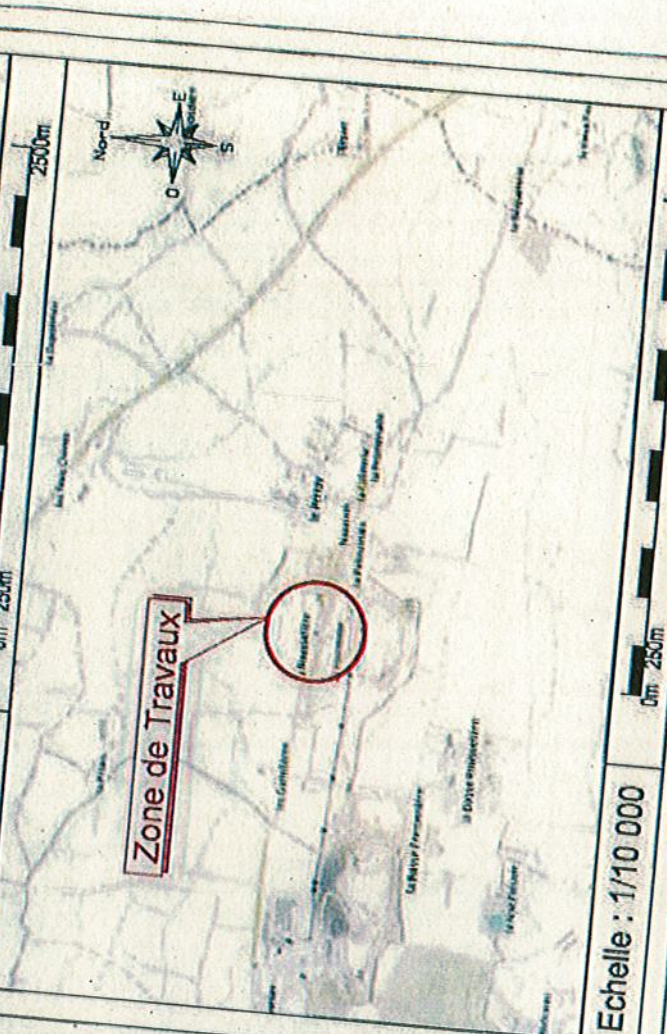


TRAVAUX TELECOM

PLANS DE SITUATION



Echelle : 1/25 000



Echelle : 1/10 000